

oubliez-vous souvent les cours de l'année précédente ?

Par **assassien1986**, le **27/08/2008** à **19:31**

bonsoir à tous, en fait je me demandais si cela arrivait aussi à plusieurs d'entre vous d'oublier d'importants morceaux de cours d'une année sur l'autre... je passe en L3 et pendant les vacances je révise le programme de civil de L2 mais je me rends compte que beaucoup de connaissances que j'avais acquises en pénal ou en strat par exemple se sont évaporées, je sais qu'elles reviendraient en un rien de temps si je ne faisais que relire les cours de l'année précédente mais je me demandais si cela vous arrivait aussi.. c'est grave docteur? :/

Par **Katharina**, le **27/08/2008** à **19:54**

Coucou,

Cela m'arrive, mais en général il suffit de relire la partie du cours en question et ça revient d'un coup (genre un prof qui parle d'une notion déjà vue qui me semble floue d'un coup).

Je ne pense pas que ce soit grave, du moment que tu es opérationnel pour les exams, puis le jour où tu travailleras tu seras spécialisé dans un domaine bien précis, comme tu feras souvent la même chose tu n'oublieras plus !wink not found or type unknown

Par **Yann**, le **27/08/2008** à **19:56**

Non, c'est normal, ça le fait à tout le monde. Et c'est loin d'être dramatique! Le droit est une matière vivante et beaucoup de choses que l'on apprend en première année ne sont plus valables une fois qu'on a fini ses études, donc ne plus s'en souvenir parfaitement n'est pas catastrophique.

Par **Stéphanie_C**, le **27/08/2008** à **21:47**

Je dirais autre chose : tout ce que je pensais ne pas me souvenir me revient régulièrement au travail, et de façon bien plus clairvoyante qu'à la fac ! !lol not found or type unknown

Comme quoi, la pratique et les années aident à l'assimilation des notions, un petit coup d'oeil dans le code et tout est clair comme de l'eau de roche (sauf bien sûr en cas de vide juridique ou d'imprécision juridique, ce qui arrive parfois !).

Par **deydey**, le **27/08/2008** à **21:52**

[quote="Yann":3mqrra1]Non, c'est normal, ça le fait à tout le monde. Et c'est loin d'être dramatique! Le droit est une matière vivante et beaucoup de choses que l'on apprend en première année ne sont plus valables une fois qu'on a fini ses études, donc ne plus s'en souvenir parfaitement n'est pas catastrophique.[/quote:3mqrra1]

:roll:

quand ce n'est pas totalement obsolète au bout de 3 à 6 mois 

Par **assassien1986**, le **27/08/2008** à **23:44**

merci à tous voilà qui me rassure!! bonne continuation à toutes et à tous et à bientôt

Par **Camille**, le **28/08/2008** à **07:08**

Bonjour,

Vous savez ce qu'on disait "dans le temps" ?

Pour bien retenir quelque chose, il faut l'avoir oublié 6 fois et appris et réappris 7 fois...

Mais, comme le dit Stephanie, la pratique se charge de vous faire réapprendre les 6 fois supplémentaires nécessaires...

Et j'ajouterais que, chaque fois que vous avez l'occasion de réaborder une notion déjà supposée connue, profitez-en pour refaire un "petit tour d'horizon" plus global sur le sujet, histoire de vous rafraîchir la mémoire, même si ce n'est pas strictement indispensable à la résolution du problème.

Le cerveau, c'est comme le repassage, il faut passer sur le pli plusieurs fois pour qu'il tienne définitivement...

(d'ailleurs, on dit bien "une corvée de [b:hym6dhe6][u:hym6dhe6]re-[u:hym6dhe6]/[b:hym6dhe6]passage", pourquoi ne dit-on pas "une corvée de passage" ?)

Mais comme le dit si bien ~~deydey~~, il faut aussi apprendre, dans vos domaines, à savoir

également défaire les plis... 

Par **Kem**, le **28/08/2008** à **13:30**

Rien ne vaut la pratique sur juristudiant pour se souvenir

:))

Image not found or type unknown

Par **aynoa**, le **28/08/2008** à **15:00**

:))

[quote="Kem":34bsfnd3]Rien ne vaut la pratique sur juristudiant pour se souvenir
[/quote:34bsfnd3]

:)

C'est du vécu et confirmé par le temps? Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **01/09/2008** à **13:32**

Moi aussi je me posais la même question, ça me rassure je ne suis pas la seule.

Seulement moi j'arrive même à oublier des cours que j'ai fait au mois de mai (même dans des matières que j'aime bien)

Moi aussi je comptais relire tout le civil de L2, mais je m'y suis pas encore mise et la rentrée est dans quelques jours.

Je pense donc que ça sera pas possible.